

Annexe D : UTILISATION DU CARNET DU NAGEUR

Ce document est mis en place dès la première année et est utilisé tout au long du module jusqu'au collège. Même si ce travail est fastidieux, il ne se produira qu'une seule fois et peut être pris en charge par l'équipe d'enseignants qui se rendra à la piscine.

De plus il se compose de 7 feuilles A4 qu'il faut photocopier de manière individuelle, plastifier, découper (chaque feuille se compose de 4 parties) et assembler à l'aide d'une attache parisienne. Ce document ne peut fonctionner parfaitement qu'avec la présence affichée des fiches de suivi des actions (**Annexe E**) : ENTREES, DEPLACEMENTS, IMMERSIONS, MAINTIENS, SORTIES ainsi que les distances de nage réalisées sans s'arrêter au cours de la séance par les élèves. Ces fiches « suivi des actions » sont à renseigner à l'issue de chaque séance et permettent aux élèves de savoir exactement ce qu'ils sont capables de réaliser, au maximum, lors de la séance d'évaluation.

Remarque : Il serait bien de changer de couleur ou de forme de gommettes pour chacune des années du module de natation.

1°) Les différentes parties de ce document appelé « carnet de suivi du nageur »

Le document est donc photocopié, plastifié lors de la première année où l'élève se rend à la piscine. Il y a 7 feuilles A4 mais les 5 premières sont à photocopier en couleur (une couleur par actions afin de les distinguer). Les deux autres feuilles A4 sont photocopiées sur des feuilles blanches. Les 5 feuilles A4 actions permettent de réaliser 4 carnets à la fois.

Chaque élève renseigne le carnet (nom, prénom, école, avant la plastification et le découpage ou après à l'aide d'un feutre indélébile. Par la suite il suffira de gommettes, de crayon et d'une perforieuse pour l'utiliser.

Chaque feuille A4 est ensuite découpée en 4 parties identiques, un tableau par partie. Les bandes sont ensuite assemblées en carnet à l'aide d'une attache parisienne.

1° feuille : Titre : Carnet du nageur

Les élèves renseignent leur nom et prénom, le nom de l'école.

Il y a également les tests (repères 1 et 2, Aisance aquatique, ASSN) que l'élève pourra réaliser et éventuellement valider au cours de sa scolarisation. Il suffira alors de perforer la case quand ce test sera validé.

2° feuille : les ENTREES (feuille de couleur, ex : rose)

3° feuille : les DEPLACEMENTS (feuille de couleur, ex : jaune)

4° feuille : les IMMERSION (feuille de couleur, ex : vert)

5° feuille : les MAINTIENS (feuille de couleur, ex : bleu)

6° feuille : les SORTIES (feuille de couleur, ex : bleu)

Les feuilles 2 à 6 sont à renseigner, à l'identique, lors des temps d'évaluation : tout d'abord à l'aide d'une gommette où l'élève indique l'action qu'il veut réaliser au cours de la séance d'évaluation. L'observateur indique par une marque sur la gommette si l'action est validée ou non. De retour en classe, la case de l'action validée sera perforée.

7° feuille : Distances de nage réalisées avec frite en ventral et en dorsal.

8° feuille : Distances de nage réalisées sans aucun matériel en ventral et en dorsal.

Les feuilles 7 à 8 sont à renseigner à l'issue de chaque séance, les élèves renseignent d'abord la feuille de suivi (qui est affichée dans la classe)

9° feuille : Enchaînement des actions. L'élève valide ou pas s'il est arrivé à enchaîner de deux à toutes les actions. Lorsqu'on perfore, on indique à quel niveau scolaire, l'élève a réalisé cela ; d'où l'importance des couleurs ou formes de gommettes pour chaque niveau de classe car il peut enchaîner le même nombre d'actions mais celles-ci sont d'un autre niveau de difficulté.

Remarque : Pour que les actions soient considérées comme enchaînées, il faut que l'élève les réalise sans rupture et sans reprise d'appui. Cela implique donc qu'il sache parfaitement ce qu'il doit réaliser et qu'il maîtrise également parfaitement les actions qu'il doit réaliser. De même il faut que ces actions soient « enchaînables », c'est-à-dire possible. Il est difficile d'effectuer une entrée sans matériel puis se déplacer avec du matériel sans qu'il y ait rupture ou reprise d'appui. De même il est impossible d'enchaîner un déplacement avec matériel et enchaîner une immersion ... **Il faut donc être très vigilant sur les actions que les élèves veulent réaliser et que les élèves choisissent en classe.**

10° feuille : Evaluations : Points gagnés. L'élève peut indiquer chaque année, à l'issue de l'évaluation, les points qu'il a gagnés, c'est-à-dire la somme des points des actions qu'il a parfaitement réalisées et validées. A cela s'ajoute la réussite (validation) d'actions enchaînées :

- Deux actions enchaînées : 5 points supplémentaires
- Trois actions enchaînées : 10 points supplémentaires
- Quatre actions enchaînées : 15 points supplémentaires
- Cinq actions enchaînées réussies : 20 points supplémentaires

Ainsi la réalisation des cinq actions les plus difficiles enchaînées permet d'obtenir 65 points ...

2°) L'utilisation de ce « carnet de suivi du nageur »

Ce document ne sera viable que si son utilisation est liée à celle d'un autre outil : « **Suivi des actions élèves pour classe** » (**Annexe E**). Ce document doit être affiché en classe et être renseigné par les élèves à l'issue de chaque séance. Cela peut se faire individuellement lors d'un temps prévu à cet effet ou quand les élèves sont en activité personnelle. Néanmoins, il faut que l'enseignant vérifie que les élèves renseignent correctement ce suivi et ne notent pas n'importe quoi ou se surestiment pas.

En amont de l'évaluation, chaque élève colle des gommettes sur les actions et enchaînement qu'il envisage de réaliser lors de la séance d'évaluation. Pendant celle-ci l'observateur valide les actions et enchaînement par un signe sur les gommettes. De retour en classe, tout ce qui a été validé est perforé. On pourra utiliser, pour différencier chaque année d'apprentissage, des perforieuses avec des dessins différents (un dessin pour chaque niveau de classe).

De plus chaque fois que l'enseignant est sûr de la distance de nage indiqué par l'élève est bien réalisé par celui-ci, celle-ci peut être perforée dans son carnet de nageur.

Les élèves pourront également indiquer les points gagnés chaque année grâce aux actions réalisées.

Remarque :

L'utilisation de ce carnet de suivi du nageur, même si sa mise en place demande un peu plus de travail à l'enseignant, (mais seulement lors de la première année du module), réduit considérablement le nombre de document à utiliser. Cf **Annexes**

D'autres documents (sur le site de la circonscription de Montbrison) peuvent venir aider à la mise en place de ce carnet : plan de la piscine, maquette, vignettes géantes des actions (que l'on retrouve au bord du bassin et où figurent les critères de réussite), jeux de memory pour travailler le langage, l'acquisition de vocabulaire et la production d'écrits.